



Ordonnance de télécom CRTC 2010-589

Version PDF

Ottawa, le 17 août 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Société TELUS Communications	389 389A	le 25 juin 2010 le 5 août 2010	le 17 août 2010

Secrétaire général